Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213503402-20251209-251201-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 09 décembre 2025

Membres afférents au conseil municipal	:	15
Membres en exercice	:	14
Membres qui ont pris part à la délibération	:	13
Date de la convocation	:	04 décembre 2025
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	15 décembre 2025
Date d'affichage	:	16 décembre 2025

Délibération N° 25-12-01

L'an deux mille vingt-cinq et le 09 décembre à 19 heures 30
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme KERGUELEN Françoise, Maire.

Présents : F. KERGUELEN, P. PERSEHAIE, C. BANCHEREAU, M. RAULLINE, C. GODIN, C. THOMAS, M. LACAZE, S. LE DIZES, L. BEAUGE, S. BERTIN, C. DUBOIS
Excusés : A. LE NET (Procuration à F. KERGUELEN), C. LE ROSSIGNOL (Procuration à S. BERTIN),N. FRO

Secrétaire de séance : Charléric BANCHEREAU

Objet de la délibération :
Approbation du compte-rendu du 13 novembre 2025 + désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2025 :
Le compte rendu du 13 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Désignation d'un secrétaire de séance :
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, Mr Charléric BANCHEREAU est nommé secrétaire de séance.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 12 décembre 2025,

F. KERGUELEN,
Maire,

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)